

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mai 2016

---

ACTION DE GROUPE ET ORGANISATION JUDICIAIRE - (N° 3204)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL344

présenté par

M. Le Bouillonnet, rapporteur et M. Clément, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 20, après le mot :

« dans »,

insérer les mots :

« le ressort de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.